

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

390

été 2024

ville-fontaine.fr



L'été à FONTAINE

DOSSIER

**RESTAURATION COLLECTIVE :
EN ROUTE VERS PLUS DE BIO
ET PLUS DE LOCAL**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Restauration collective : en route vers plus de bio et plus de local



LES ACTUS ♦



- 6** Cimetière : création d'un comité d'usagers
- 8** Vouillants : 13 tonnes de plomb enlevées dans les sols

GRAND ANGLE ♦



- 16** Compte administratif
- 17** Nouveaux arrivants : contactez-nous !

SORTIR ♦



- 18** Programme de l'été
- 21** Agenda des sorties

**LIBRE
EXPRESSION ♦**
22

VIE PRATIQUE ♦
23

FONTAINE
rive gauche

390
été 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Jules Nale

Rédaction : Jules Nale, Nathalie Pascal

Photographies : Philippe Tripiier

Conception graphique : Adrien Pinna

Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

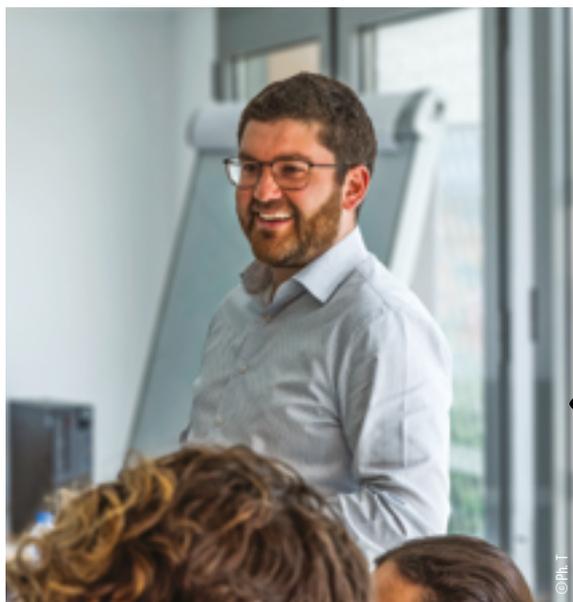
Dépôt légal : 2^e trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Cap sur le bio et le local

“ **A la rentrée, les jeunes Fontainois auront dans leurs assiettes des produits 100 % français dont 70 % proviendront des producteurs locaux.** ”

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,

Le dossier de ce mois-ci est consacré à la restauration collective, avec le renouvellement du marché de restauration dans nos résidences autonomes, nos écoles et nos accueils de loisirs. Deux nouveaux prestataires ont été sélectionnés avec soin, privilégiant des produits de qualité, biologiques ou labellisés et issus de circuits courts. A la rentrée, les jeunes Fontainois auront dans leurs assiettes des produits 100 % français dont 70 % proviendront des producteurs locaux. Nos seniors bénéficieront de 9 menus différents adaptés à leurs besoins et des plats cuisinés intégrant 80 % de produits locaux. Ce changement de prestataires n'entraînera aucun coût supplémentaire pour les familles dans les cantines, avec un prix de revient pour la commune de 12,10 € par repas, dont le coût pour les familles aux plus bas quotients sera de seulement 2,36 €.

Ce faible coût des repas est rendu possible grâce à une gestion financière rigoureuse, confirmée par le compte administratif qui a validé la sincérité du budget 2023. Ce budget ne prévoit toujours aucune augmentation des taux communaux et maintient une dette très faible de 480 € par habitant, contre 983 euros par habitant dans les villes de même strate.

Une rigueur de gestion qui ne nous empêche pas d'être inventifs susciter la rencontre et la convivialité. La Fête du jeu a fait carton plein avec près de 1000 participants cette année, la

semaine du développement durable « *Fontaine sa terre* » a mis un coup de projecteur sur l'environnement, avec la brocante jeune qui ne manquera pas de s'étoffer d'année en année. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la matinée nettoyage organisée à cette occasion. Un rendez-vous citoyen que nous proposons depuis 4 ans pour rappeler que la propreté de la ville nous concerne tous.

La Fête de la musique, temps fort de l'année, s'annonce encore une fois comme un beau moment festif et convivial avec une scène de plus place Louis Maisonnat qui vibrera au son des percussions de la compagnie des 40 batteurs ainsi que de l'association Ouedmed Danse.

Dans ce numéro, vous découvrirez également les activités de L'été à Fontaine, avec le retour de la Pool Party, des séances de cinéma en plein air, un blind-test géant, et bien sûr, le traditionnel feu d'artifice de la fête nationale. Sept semaines d'activités sportives et culturelles pour le plaisir des petits et des grands, pour passer ensemble, en famille et entre amis, une période estivale pleine d'aventures surprenantes et joyeuses au coin de la rue.

Dans l'attente de vous retrouver lors des nombreuses manifestations, je vous souhaite un très bel été.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





©Ph. T



©Ph. T



©Ph. T



©Ph. T



©Ph. T

Rétro

FORUM SANTÉ : PLUS DE 400 PARTICIPANTS

La 9^e édition du *Forum Santé vous bien !* s'est déroulée le jeudi 16 mai, place des Écrins. Cette édition avait pour thème la santé sexuelle et la vie affective.

Services de la Ville, du Département, associations, ce sont plus de 40 professionnels et bénévoles qui ont animé les débats, ateliers, stands, expositions sur la thématique de la vie affective et de la santé sexuelle. Plus de 400 personnes ont participé à l'événement parmi lesquelles de nombreux élèves de CM1 et CM2, des collégiens et lycéens de Fontaine mais également de la rive gauche du Drac.

Santé sexuelle : du médical au bien-être

De nombreuses thématiques ont été abordées lors de ce forum : la question médicale (la contraception, la procréation, l'interruption volontaire de grossesse, le dépistage des infections sexuellement transmissibles), le bien-être (la sophrologie, l'éducation à la sexualité, la représentation du corps, le plaisir), la prévention (le consentement, les violences conjugales et intrafamiliales), les orientations sexuelles... Le forum s'est clôturé par un temps convivial en fanfare pour célébrer les 20 ans du centre de santé sexuelle.

Un accueil pour tous

Le Centre de santé sexuel est ouvert à tous pour informer et accompagner toutes celles et ceux qui s'interrogent sur les questions liées à la sexualité. C'est aussi un lieu ressource pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Nous sommes très heureux d'avoir fêté ses 20 ans d'existence.

Plus d'infos
Espace santé Simone Veil
04 76 26 63 46



Parole d'élus

"Le Centre de santé sexuelle est un atout majeur pour notre ville en terme d'accompagnement médical et sanitaire. Il permet à la fois de sensibiliser, de protéger et de conseiller toutes celles et ceux qui s'y rendent. Nous sommes très heureux d'avoir fêté ses 20 ans d'existence."

Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé et de la petite enfance





Sports

SOIRÉE SPÉCIALE JO DEVANT LA MAIRIE : INITIATION POUR TOUS !

Soirée spéciale Jeux Olympiques avec les associations sportives fontainoises ! **Mardi 18 juin de 17h à 20h**, sur le parvis de l'Hôtel de ville, la Ville vous invite à participer à de nombreuses activités sportives.

Au programme : boules lyonnaises, break-dance, escrime, football, tir à l'arc, tennis de table, twirling bâton, gym, judo et un stand d'activités des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Jeu du Coq Olympique) avec la promotion de Font' aime le sport.

Dans la continuité du programme Terres de Jeu 2024

Ces animations s'inscrivent dans la continuité du programme « Terre de Jeux », pour inciter les Fontainois à une pratique régulière du sport. En parallèle, des animations sportives avaient déjà été proposées dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique ou encore le défi 42 km en 42 jours. Des activités accessibles à tous et gratuites pour donner la pleine place au sport dans notre quotidien !

Mardi 18 juin
Parvis de l'Hôtel de Ville
De 17h à 20h



Parole d'élus

"Fontaine entre en jeux permet une nouvelle fois de promouvoir une activité physique régulière le tout lors d'un moment festif tout en vous initiant entre autres aux Sports Olympiques tels que le judo, le twirling bâton ou encore le tir à l'arc. En organisant cette manifestation sportive et dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 », la Ville tient à rappeler les valeurs olympiques qui nous animent : amitié, respect et excellence "

Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative



Jeunesse : des aides financières pour les vacances des jeunes Fontainois

La Ville accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets et les invite à entreprendre au travers des bourses d'aide aux départs et aux initiatives.

Les aides aux départs accordées par la Ville ont pour objectif d'encourager les jeunes à réaliser leurs projets de vacances ou à développer des initiatives dans les domaines de l'environnement, de l'humanitaire ou de la citoyenneté. Elles s'adressent aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans pour les bourses d'aide aux départs et de 13 à 25 ans pour les aides aux initiatives. La Ville peut accorder un montant allant jusqu'à 750 € maximum par projet pour le dispositif "Initiatives" ainsi que 450 € pour le dispositif "Aide aux départs". L'été dernier, 6 bourses d'aide aux départs et 1 bourse d'aide aux initiatives ont été octroyées. 23 jeunes sont partis à travers la France et l'Espagne. Un accompagnement est proposé par les informateurs du Pij (Point information jeunesse) pour aider les jeunes qui le souhaitent dans le montage de leurs projets : recherche d'hébergements, de loisirs, de bons plans, aide à l'élaboration du budget... Les dossiers sont à retirer auprès du Pij, 38 mail Marcel Cachin.

Plus d'infos
Point information jeunesse
04 76 56 21 91



Commémorations des 8 et 27 mai

Le 79^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale a été commémoré le mercredi 8 mai, au cimetière de La Poya en présence des élus, des associations patriotiques, du Réveil Fontainois, de l'Harmonie Écho des Balmes et de nombreux Fontainois.

Alexandre Cohen, représentant de l'Anacr, a rappelé dans son discours l'importance du souvenir et de l'union des peuples. Denis Miniconi, 1^{er} Adjoint, représentant du Maire Franck Longo, a lu le message de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Élus de la commune, du Département et représentants de l'Arac ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Le 27 mai, c'est la célébration de la Journée nationale de la Résistance qui s'est déroulée au parc Jean Moulin en présence du Maire Franck Longo entouré des élus.

Nouveau Conseiller municipal d'opposition : Laurent Jadeau

Ancien instituteur Laurent Jadeau a rejoint le groupe « Fontaine, notre planète commune écologique et solidaire ». Il a intégré le Conseil municipal en mars dernier.



Espace public

CIMETIÈRE : CRÉATION D'UN COMITÉ D'USAGERS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS CIMETIÈRES

La Ville de Fontaine dispose de 2 cimetières communaux : le cimetière de La Poya et le cimetière de l'Argentière. Ces équipements publics font l'objet d'une attention particulière avec un suivi des familles à travers la création d'un comité d'usagers pour permettre un échange régulier avec la Municipalité.

Les plus grands de l'agglomération

Les cimetières de Fontaine regroupent plus de 6 000 concessions, faisant d'eux les plus importants parmi ceux de l'agglomération de Grenoble. Le cimetière de La Poya, le plus ancien, s'étend sur une surface de 16 000 m² avec environ 3 000 mètres d'allées hors massifs et monuments aux morts. Quant au cimetière de l'Argentière, celui-ci s'étend sur une surface de 9 000 m² et est constitué de tombes et de colombariums.

Un service de qualité

Les cimetières sont ouverts tous les jours de l'année entre 7h du matin et 18h l'hiver, jusqu'à 20h en période estivale. Un agent municipal assure l'entretien régulier, aidé par les services techniques. Leur forte fréquentation nécessite chaque semaine, le passage du camion benne des services de la Métropole le mercredi et 2 passages du camion benne de la Ville le mercredi

et le vendredi. Ceci représente en termes de déchets collectés environ 600 kg par semaine en dehors des périodes comme la Toussaint. Une extension du cimetière de l'Argentière est prévue mais nécessite une révision du PLUI, menée par la Métropole. En raison de la forte tension dans les cimetières, la vente de concessions ne se fait qu'au moment du décès et le choix de la concession en fonction de la place restante dans l'un ou l'autre cimetière. La gestion des cimetières est suivie par un comité d'usagers qui se réunit plusieurs fois par an pour aborder les questions qui ont attrait à la gestion de ces équipements en présence des élus et des services de la Ville.

Vous souhaitez vous inscrire au comité d'usagers des 2 cimetières ?

Renseignements : cimetieres@ville-fontaine.fr

Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Animation

AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION AU FORFAIT DES ANIMATEURS À FONTAINE

La Ville de Fontaine a adopté lors du dernier Conseil municipal la revalorisation du montant de la rémunération que percevra dès cet été l'ensemble des animateurs des accueils de loisirs.

Celle-ci passe de 35 et 50 € à 60 € pour les forfaits des animateurs sans formation et stagiaires, de 60 € à 70 € pour les animateurs avec Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) et de 70 € à 85 € pour les directeurs.

Cette augmentation de la rémunération permettra à la Ville d'être plus attractive pour palier la forte demande des métiers de l'animation, dû à la baisse des vocations sur le plan national dans ce secteur. Avec cette revalorisation, nous incitons les personnes en recherche d'emploi à postuler pour être prêt à accueillir pendant la période estivale les enfants en accueil de loisirs.

Renseignements et inscriptions Espace Famille

Pour tous les accueils de loisirs 3 POM 3/5 ans, Elsa Triolet 3/5 et 6/8 ans, Romain Rolland 8/11 ans et accueil jeunes 11/14 ans

Vous souhaitez candidater ?

Nous recherchons des animateurs toute l'année (pour les mercredis ainsi que les petites et grandes vacances)! Un CV ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de monsieur le Maire sont à envoyer à l'adresse suivante : recrutement.animation@ville-fontaine.fr

Un accueil dès 3 ans

Les accueils de loisirs de la Ville de Fontaine organisent pour les 3 à 14 ans des journées d'animations où les enfants et les jeunes peuvent explorer des univers variés.

Ouverture du lundi 8 juillet au vendredi 30 août de 7h30 à 18h. Possibilité d'inscription à la journée, demi-journée, avec ou sans repas. Tarifs en fonction du quotient familial.

 Plus d'infos
Espace famille
04 57 38 50 10



Les élus à votre écoute

Rencontres de quartier 2024 De 17h30 à 18h30

Lundi 9 septembre

Quartier Cœur de Ville / Maisonnat / Hauts-Briand
→ Place Louis Maisonnat

Jeudi 12 septembre

Quartier Bastille / Robespierre
→ École Robespierre

Lundi 16 septembre

Quartier La Poya
→ École Jeanne Labourbe

Lundi 23 septembre

Quartier Portes du Vercors / Gérard Philippe
→ Intersection rue des Alpes et rue Joseph Bertoin (square André Hermitte)

Lundi 30 septembre

Quartier Alpes / Cachin
→ École Marcel Cachin

Jeudi 3 octobre

Quartier Cœur de Ville / Macé / Saveuil
→ Médiathèque Paul Eluard

Lundi 7 octobre

Quartier Floralies / Thorez
→ École Marguerite Tavel

Lundi 14 octobre

Quartier Hôtel de ville
→ Parvis de l'Hôtel de ville

Jeudi 17 octobre

Quartier Croizat / Ancienne Mairie
→ École Maurice Audin

 Plus d'infos
04 76 28 75 50



Vercors/Croizat : le calendrier des travaux et les plans définitifs présentés aux habitants

Les travaux de modernisation des réseaux sur les avenues du Vercors et Ambroise Croizat avancent. Une réunion d'information a eu lieu le 14 mai dernier pour notamment échanger avec les habitants et les riverains impactés par la mise en sens unique d'une partie de l'avenue du Vercors (du quai du Drac au boulevard Joliot Curie) pour pouvoir continuer les travaux de réseaux souterrains ainsi que le démarrage des travaux d'aménagement de l'avenue Ambroise Croizat qui devraient durer jusqu'à fin 2024. Avec un budget de 9 millions d'€, les travaux engagés par la Métropole sont nécessaires puisque ces réseaux n'ont pas été renouvelés depuis les années 60. Avec la végétalisation de ces 2 axes et la modernisation des réseaux, le cadre de vie des habitants sera nettement amélioré pour plusieurs décennies !



Environnement

VOUILLANTS : 13 TONNES DE PLOMB ENLEVÉES DANS LES SOLS

La Ville de Fontaine a lancé des travaux de dépollution d'une partie du bois des Vouillants qui était gérée par une association de tir sportif durant une trentaine d'années jusqu'en 2006, laissant une grande quantité de plomb dans la nature et laissée à l'abandon.

Cet espace naturel proche de la ville est très apprécié des Fontainois notamment lors des périodes de vacances scolaires et les week-ends, La Ville souhaite requalifier ce site pour préserver la faune et la flore locales et permettre aux habitants de se réapproprier cet espace naturel. Avec ces travaux de dépollution, c'est 10 000 m² de terrain qui seront rendus à la nature !

Des travaux entrepris dès 2022 avec les lycéens

Les actions de nettoyage ont commencé en 2022 avec la participation à une journée nettoyage des lycéens de l'établissement Jacques Prévert, 2 m³ de plastique avaient été ramassés.

Aujourd'hui, la Ville a fait appel à une entreprise leader européen dans le ramassage et le

recyclage de la grenaille de plomb provenant de l'activité du tir sportif et à des clubs de ball-trap. L'entreprise a réalisé un diagnostic des sols ainsi que l'extraction du plomb et le tamisage des zones impactées. Le travail manuel qui a été réalisé a permis de ne pas impacter les arbres et les arbustes. La remise en place du sol permettra à la végétation de se régénérer facilement. Les plombs collectés ont ensuite été transférés vers une fonderie spécialisée. Au total ce sont plus de 13 tonnes de plomb qui ont été extraites.

La réhabilitation de cette zone contribue fortement à la santé publique et à la préservation de l'environnement dans cet espace naturel très fréquenté par les Fontainois et les habitants de la Métropole.



Événement

FÊTE DE LA MUSIQUE AMBIANCE FESTIVE ET MUSICALE POUR TOUS !

Venez participer à la Fête de la musique organisée par la Ville le 21 juin prochain place Louis Maisonnat et sur le parvis de l'Hôtel de ville ! Différentes animations musicales vous attendent dès 17h avec la participation de nombreuses associations locales, de l'école de musique, du conservatoire ainsi que des groupes amateurs.

De 18h à 20h : la place Louis Maisonnat en musique

Place Louis Maisonnat : retrouvez la compagnie des 40 batteurs et leurs différents instruments à percussion ainsi que l'association Ouedmed Danse promouvant la danse afro-contemporaine !

De 17h à minuit : un programme diversifié et gratuit

Dans le parc André Malraux, 2 scènes seront mises en place pour accueillir les élèves du conservatoire à rayonnement communal ainsi que les associations musicales fontainoises. Un programme varié vous attend afin de célébrer la musique sous toutes ses formes ! Dès 21h et jusqu'à minuit les artistes en herbe laisseront place au groupe Pas Riche Hilton épaulé par la chanteuse Florie Merle pour une soirée dansante et endiablée !

Plusieurs buvettes et points de restauration seront proposés sur les 2 sites !



Parole d'élue

"Le 21 juin c'est le rendez-vous de tous les Fontainois qui aiment les musiques et qui souhaitent partager un temps convivial. Comme chaque année ce sont des groupes fontainois qui feront vibrer la ville !"

Isabelle Ribero, Adjointe à la culture et vie démocratique

Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Des livres en libre service

Suite à une réunion publique en avril, 5 lieux ont été retenus pour l'installation des premières boîtes à livres à Fontaine : l'accueil de l'Hôtel de ville, La Source, l'espace Nelson Mandela, le parc de La Poya et le square Gisèle Halimi. Ces petites bibliothèques alimentées par les habitants permettront un accès facile et gratuit à une grande variété de livres. Les habitants ont récemment choisi le nom des petites bibliothèques via un sondage en ligne. Le nom retenu est *Fontaine à livres*.

Impliquez-vous dans la réalisation des boîtes à livres

Les boîtes à livres sont assemblées et décorées dans le cadre d'ateliers organisés par les maisons des habitants et devraient être en place début septembre.

Ateliers d'assemblage

Tous les vendredis de juin de 9h à 11h
 → Maison des habitants George Sand

Ateliers décorations

Mardis 16 et 23 juillet de 17h30 à 19h
 → Maison des habitants George Sand

Plus d'infos
 04 56 38 22 23



RESTAURATION COLLECTIVE : EN ROUTE VERS PLUS DE BIO PLUS DE LOCAL

La Ville de Fontaine a récemment lancé un marché afin de sélectionner 2 nouveaux prestataires pour assurer la restauration collective dans les résidences autonomie, les écoles et les accueils de loisirs. Grâce aux nouveaux prestataires retenus, la part de bio et de produits locaux augmente encore ! Avec 80% de matières premières locales, 20% minimum de produits issus de l'agriculture biologique dans les assiettes de nos écoles, la Ville soutient nos producteurs locaux et est soucieuse de la qualité nutritionnelle des repas proposés dans nos établissements tout en respectant la loi EGALIM.

2 PRESTATAIRES ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

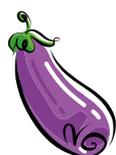
Restauration scolaire

100%
de matières premières
françaises

70% des achats en
circuit court et local

4 composantes par
menu chaque jour

100%
des barquettes de
conditionnement
recyclables



Résidences autonomie

1 Un cahier
des charges
exigeant

Des repas adaptés aux
régimes des seniors

30% minimum de
produits labellisés IGP



Le coût des repas inchangé pour les familles

Les nouvelles prestations n'entraîneront aucun coût supplémentaire pour les familles. Le prix des repas continue de se situer entre 2,36 € et 8,36 € pour un coût réel de 12,10 € (selon le quotient familial).



Accueil d'un enfant durant la pause méridienne à Fontaine

● Coût unitaire pour la commune : **12,10 €**
(repas, service, animation périscolaire, charges)

● Coût unitaire pour les familles : **de 2,36 € à 8,36 €** (selon quotient familial)



DÈS JUILLET : DES PRODUITS 100% FRANÇAIS À LA CANTINE

Afin de garantir une qualité de repas pour les enfants, la Ville a fait preuve d'exigence lors du choix du nouveau prestataire qui assurera la restauration dans les accueils de loisirs et les écoles. L'alimentation est en effet une donnée essentielle pour le bien-être des jeunes Fontainois.

Assurer une alimentation de qualité aux enfants scolarisés à Fontaine est une priorité pour la Municipalité. En choisissant le prestataire Guillaud Traiteur, la Ville a fait le choix d'une alimentation locale de qualité, de saison et bio. Ce prestataire est également engagé pour l'environnement.

100% des produits français et des produits bio et labellisés

80 % des matières premières achetées par Guillaud Traiteur sont locales. Le prestataire utilise majoritairement les circuits courts : maraîchage local et transformation des légumes sur place. Les produits sont bio ou labellisés, le pain est bio et semi-complet. Guillaud traiteur a aussi le projet d'élaborer une recette de yaourt avec son producteur laitier.

Un prestataire engagé pour la biodiversité et l'environnement

Guillaud Traiteur est un prestataire engagé pour l'environnement et la biodiversité qui cherche à limiter son empreinte carbone à plusieurs niveaux. L'entreprise est installée dans un bâtiment à Haute Qualité Environnementale qui possède un toit avec panneaux photovoltaïques. La récupération de la chaleur est optimisée (cuisson, compresseur) et permet de chauffer l'eau. Les déchets sont valorisés : recyclage de cartons et verre, bio déchets... 100 % des barquettes utilisées pour le conditionnement sont recyclables et le conditionnement en gros est privilégié.





Des menus à 4 composantes : une entrée et un plat systématique en plus du produit laitier ou du dessert

Guillaud Traiteur proposera une diversité de menus aux enfants. Une à deux fois par semaine, un menu végétarien ne comportant ni viande, ni poisson, ni produit de la mer sera servi afin de diversifier l'apport en protéines. Ces repas faits maison permettront de faire découvrir une diversité de produits protéinés : céréales, légumes secs sous toutes leurs formes... À la demande des parents, des menus à 4 composantes seront désormais systématiquement proposés aux enfants. Une entrée, un plat avec protéines, un accompagnement avec légumes frais et féculents et un produit laitier ou un dessert seront ainsi servis à chaque repas. Cela permettra aux enfants qui n'apprécient pas le plat principal de manger autre chose que le produit laitier ou le dessert.

Les menus, outils pédagogiques

Petit clin d'œil à but pédagogique, les menus sont illustrés par saison et mettent en avant les produits bio, locaux et labellisés. Les menus de fêtes ou thématiques et les nouvelles recettes sont également expliqués et valorisés.

Des animations pour sensibiliser au « bien manger »

Bien manger est essentiel et c'est le message que la Ville souhaite faire passer avec le choix de ce prestataire. Ce dernier propose en effet plusieurs outils pédagogiques pour sensibiliser la jeune génération à l'importance de manger sain et équilibré. Des animations sont ainsi proposées au fil de l'année sur plusieurs thématiques : menu alternatif, hygiène, anti-gaspi, réduction du bruit, mangeons des fruits et légumes, privilégions le durable : gobelets lavables et réutilisables...

1



QUESTION À Julien Bouvier

Adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

Pour les cantines scolaires et les accueils de loisirs, quels seront les bénéfices en matière d'éducation alimentaire et de qualité nutritionnelle ?

La sélection du nouveau prestataire pour les cantines de nos jeunes a été particulièrement exigeante, avec une volonté de faire participer les parents d'élèves mais aussi, d'avoir une grande variété de produits frais issus des circuits courts et transformés sur place. C'est aussi une volonté de la Municipalité d'avoir une restauration collective dont les produits soient majoritairement issus de l'agriculture biologique et bien variés pour que nos jeunes aient une éducation alimentaire qui soit vertueuse pour l'environnement. Une cantine durable, plus saine avec une grande variété de produits qui affine les papilles de nos écoliers !





Une tarification solidaire pour les seniors

Pour accompagner cette nouvelle prestation de repas, la Ville a mis en place une refonte de la tarification afin d'assurer un soutien équitable aux résidents. Jusqu'ici le soutien financier de la Ville était uniforme. Désormais l'aide tient compte de la situation de chacun : aides reçues via d'autres dispositifs, niveau d'imposition ou difficultés financières ponctuelles pour régler une facture...



Un partenariat avec la Banque alimentaire

Trait'Alpes a un partenariat avec la Banque alimentaire. Les denrées alimentaires non chauffées ou non sorties de la chaîne froide sont récupérées le lendemain pour le plat principal et l'entrée ou le jeudi pour les laitages et les fruits afin d'être distribués auprès de la Banque alimentaire. Cette collaboration permet de limiter le gaspillage alimentaire tout en menant une action de solidarité.



NOUVEAUX PRESTATAIRES : UNE SÉLECTION EXIGEANTE

Deux nouveaux prestataires viennent d'être sélectionnés pour assurer la restauration collective pour la Ville de Fontaine. Le prestataire Trait'Alpes assurera les prestations repas dans les résidences autonomie et Guillaud Traiteur sera chargé de la restauration dans les écoles et les accueils de loisirs.

Début mars 2024, la société Vercors restauration a annoncé sa cessation d'activité dès le 6 juillet prochain. Afin d'assurer la continuité des repas dans les résidences autonomie, les écoles et les accueils de loisirs, la Ville a lancé des consultations pour les différentes structures concernées.

Des menus adaptés aux régimes des seniors

Concernant les résidences autonomie c'est le prestataire Trait'Alpes qui a été retenu. Situé à Saint-Martin-le-Vinoux, ce prestataire est spécialisé dans les repas pour les seniors et propose une variété de menus adaptés aux différents régimes alimentaires des résidents. Outre le choix de fournisseurs locaux, de produits bio, labellisés, de saison et le fait maison, Trait'Alpes s'engage pour l'environnement en limitant les déchets et favorisant les barquettes réutilisables pour le conditionnement des repas.

Restauration scolaire : un choix concerté

La Ville de Fontaine a souhaité associer les parents d'élèves tout au long du processus de sélection du prestataire. Ils ont ainsi pu exprimer leurs souhaits en matière de restauration collective pour leurs enfants en mettant un accent sur la qualité des aliments proposés (bio et locaux). Les parents ont participé à la rédaction du cahier des charges et à la dégustation à l'aveugle d'un repas type des différents candidats. C'est le prestataire Guillaud Traiteur, situé à la Côte-Saint-André qui a remporté le marché. Cette entreprise spécialisée dans la restauration collective depuis plus de 30 ans assurera les repas dès cet été pour les accueils de loisirs et à partir de septembre pour les écoles. Un prestataire de qualité déjà au service de nombreuses communes de l'agglomération !



RÉSIDENCES AUTONOMIES : DES REPAS LOCAUX ET BIO

Trait'Alpes est spécialiste des repas pour les seniors. Engagé pour l'environnement, cette entreprise privilégie les circuits courts. Elle propose des produits frais et variés ainsi que des menus adaptés aux différents régimes alimentaires et des repas à thèmes.

Trait'Alpes propose divers types de menus : des repas adaptés aux diabétiques, sans viande, sans porc, sans poisson, sans lactose, sans féculent, végétariens, mixés...

Circuits courts et produits frais

Trait'Alpes s'approvisionne majoritairement en circuits courts. Il a construit de nombreux partenariats avec des producteurs locaux (Mangez Bio Isère, Terre Azur, Vercors Lait...).

20 % minimum des produits utilisés sont issus de l'agriculture biologique et 30 % au moins sont des produits labellisés ou IGP (Indication géographique protégée).

Les produits frais et la fabrication maison sont largement privilégiés : 90 % de légumes frais pour des crudités maisons, 80 % de légumes verts frais pour les accompagnements des plats principaux, 80 % de fabrication maison pour les plats à base de viande...

Des menus élaborés en collaboration avec une diététicienne

Ce prestataire collabore avec une diététicienne afin de respecter les quantités et l'équilibre alimentaire des convives en fonction de leurs âges et de leurs besoins nutritionnels. Les menus sont élaborés en suivant les préconisations

suivantes : 5 fruits et légumes par jour, 1 à 2 portions de protéines animales (viandes, poissons, œufs) ainsi que 3 ou 4 produits laitiers, plats composés de viandes rôties ou grillées et de légumes cuits vapeur. Le pain est bio et des pains spéciaux sont aussi proposés.

Des menus à thèmes pour favoriser la convivialité

Les repas sont aussi synonymes de convivialité. Trait'Alpes propose régulièrement des menus à thème : Épiphanie, Nouvel An chinois, menu de Carnaval, de Pâques, menu évasion, isérois, anglais, repas du skieur, fête des mères, fête des pères...

1



QUESTION À Sonia Iannello

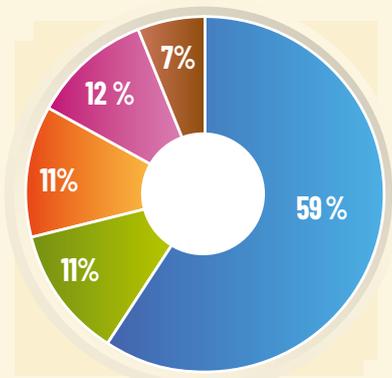
Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile

Quels avantages concrets apporte ce changement de prestataire aux résidents des résidences autonomes, plus particulièrement en ce qui concerne les besoins de menus adaptés des seniors ?

La Municipalité actuelle met tout en œuvre pour offrir un service adapté et de qualité aux personnes dans nos résidences autonomes. Le nouveau prestataire étant spécialisé dans la restauration pour ce type d'établissement, les résidents auront des menus plus adaptés à leurs régimes alimentaires et leurs besoins spécifiques. Les temps de repas sont des moments importants. Avec une restauration collective de qualité qui servira notamment des produits frais et de saison, nous favorisons davantage la socialisation et le bien-être des résidents !

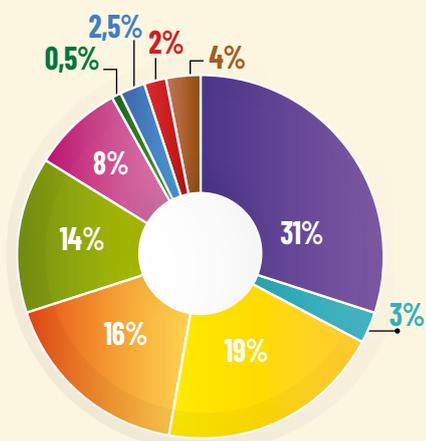
En parallèle, avec la mise en place d'une tarification solidaire en fonction de la situation de chacun, nous souhaitons réduire encore les inégalités et promouvoir davantage l'équité sociale. Une mise en place qui va de paire avec le changement de prestataire pour améliorer le quotidien de nos seniors !

**Recettes de fonctionnement :
32,3 millions d'euros**



- Fiscalité directe : 59 %
- Fiscalité indirecte : 11 %
- Dotations générales de l'État : 11 %
- Subventions et compensations : 12 %
- Autres recettes : 7 %

**Dépenses de fonctionnement :
32,3 millions d'euros**



- Services généraux : 31 %
- Sécurité : 3 %
- Enseignement, formation : 19 %
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs : 16 %
- Santé, actions sociales : 14 %
- Aménagement du territoire, habitat : 8 %
- Action économique : 0,5 %
- Environnement : 2,5 %
- Transport : 2 %
- Autres : 4 %



Compte administratif 2023

**UNE GESTION FINANCIÈRE
EXEMPLAIRE EN 2023**

Le compte administratif est un document voté chaque année par les membres du Conseil municipal. Il reprend l'ensemble des dépenses et recettes de l'année écoulée (en fonctionnement et investissement) et permet de certifier la bonne application du budget primitif et rectificatif. En parallèle, le compte de gestion doit également être approuvé par le Conseil municipal, ce document permet de constater la sincérité du budget.

Amortir la hausse nationale des coûts en protégeant le pouvoir d'achat

L'année 2023 fut marquée par de nombreuses tensions économiques et sociales. Avec des conflits armés ayant entraîné une flambée du coût des matières premières et une crise de l'énergie nécessitant de revoir nos usages, le secteur public n'a pas été épargné par la hausse généralisée des prix. La Ville de Fontaine a su adapter son activité tout en maintenant son plan d'investissement autour des 3 priorités du mandat : l'environnement, la sécurité et l'éducation. Grâce à d'importants efforts de gestion, la Ville a préservé au maximum le pouvoir d'achat des Fontainois.

Pas d'augmentation des impôts locaux

Malgré une inflation record, les dépenses de fonctionnement de la Ville ont été maîtrisées avec un budget de 32 798 000 €. La Ville a su maintenir la qualité des services aux Fontainois sans pour autant augmenter l'impôt local et tout en prenant en compte les 1,6 millions d'€ d'augmentation de coût de fonctionnement lié à l'énergie et aux matières premières. Un soulagement financier pour les habitants tout en maintenant un service public de qualité.



Parole d'élu

"L'approbation de ce compte administratif par le Conseil municipal témoigne du travail engagé par la Ville depuis ces 3 dernières années : continuer d'investir pour les Fontainois, de moderniser nos activités et nos services tout en refusant d'augmenter les impôts locaux. Une gestion rigoureuse du budget qui permet d'améliorer le cadre de vie des habitants."

Denis Miniconi, 1^{er} Adjoint aux finances



Continuer les investissements sans emprunt supplémentaire

La Ville a engagé 4,3 milliards d'€ de dépenses d'investissement, partagés entre les dépenses financières et d'équipements. Ces dernières sont essentielles pour le développement de la ville et son attractivité. Ces dépenses sont des investissements stratégiques à long terme pour améliorer le cadre de vie des Fontainois.

Un endettement faible

Grâce à une gestion prudente, depuis le début du mandat, la Ville a limité ses emprunts au maximum, permettant d'avoir une dette totale

de seulement 11,2 millions d'€. Le coût des emprunts revient à 480 € par habitant contre 983 € en moyenne au niveau national. Un chiffre qui montre la stabilité financière de la Ville, et a un impact direct sur le pouvoir d'achat des Fontainois. Des économies d'échelle pour l'année 2023 qui sont également dues aux cofinancements des autres collectivités telles que le Département, la Région et l'État. Ces cofinancements sont essentiels pour les programmes d'investissements de la communes. Au total 1 409 000 € ont été reçus pour de nombreux projets tels que la mise en place d'un parc de caméras de vidéoprotection, les travaux de réhabilitation et de rénovation pour la maison des habitants George Sand.

Zoom sur certains investissements



Verdissement des espaces extérieurs : tels que les aménagements sur le Parking Anatole France : 168 000 €



Travaux réglementaires et d'urgence dans les bâtiments communaux : notamment la Maison des habitants George Sand : 392 000 €



Développement de l'outil numérique et le renouvellement de matériels dans les bâtiments communaux : 183 000 €



Agenda de mise en accessibilité des équipements communaux : 277 000 €



Agenda économie d'énergie dont le changement du groupe froid de la piscine municipale, modernisation de l'éclairage public : 150 000€



Travaux dans les groupes scolaires/Plan Écoles : 460 000 € tels que la mise en conformité des bâtiments

- Anatole France
- Jules Ferry
- Marcel Cachin
- Paul Langevin



Le renouvellement de véhicules et mise en conformité avec la ZFE : 582 000€



Déploiement global de la vidéoprotection : 323 000€ en 2023

Associations : mises à jour de vos coordonnées

Le service des sports et de la vie associative de la Ville procède à la mise à jour des coordonnées des associations sur l'annuaire en ligne : ville-fontaine.fr/annuaire-des-associations. Merci de faire parvenir les coordonnées concernant votre association à sportsva@ville-fontaine.fr en précisant le nom de l'association, la thématique, l'activité, l'âge du public ciblé, le ou les lieux de pratique et les contacts (téléphone, mail, Facebook, site internet...). Sans retour, les informations en ligne sur le site internet de la Ville resteront inchangées.

Nouveaux arrivants : contactez-nous !

À l'automne, la Ville organisera un moment convivial pour l'accueil des nouveaux arrivants installés à Fontaine depuis juin 2023 jusqu'à aujourd'hui.

Au programme, une rencontre avec les élus et une présentation de Fontaine afin de prendre connaissance des projets et identifier les différents équipements sportifs, culturels, de loisirs ou d'action sociale.

Pour participer à cette rencontre, contactez le : 04 76 28 75 75 ou mairie@ville-fontaine.fr

L'été à FONTAINE

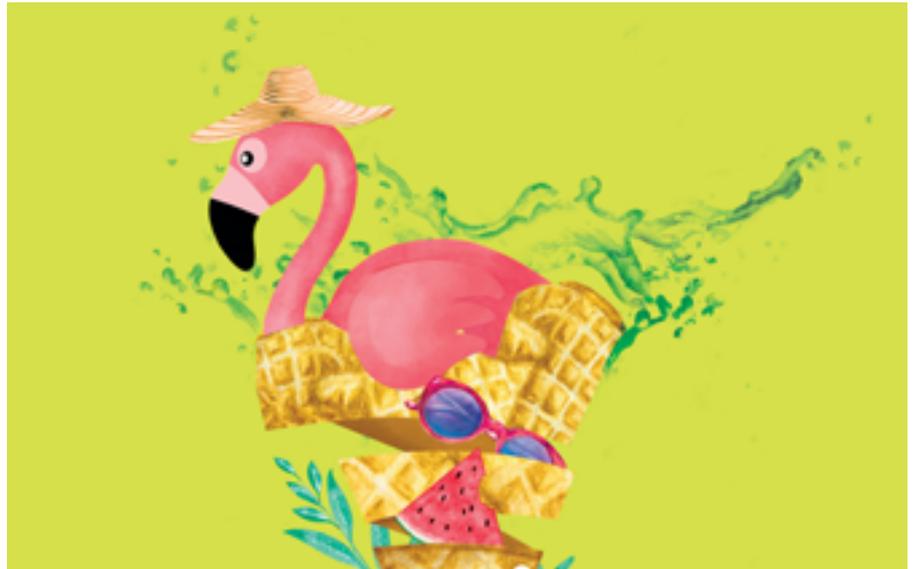
9 JUILLET > 20 AOÛT 2024



13 juillet, Fête nationale

Rendez-vous samedi 13 juillet dès 18h au parc de La Poya pour célébrer la Fête nationale.

Au programme : feu d'artifice et bal populaire !



UNE VAGUE DE BONNE HUMEUR DÉFERLE SUR FONTAINE !

Cet été à Fontaine, en journée comme en soirée, profitez gratuitement d'activités et d'animations originales ouvertes à tous : cinéma en plein air, Pool party, ventrigrisse, spectacles, chasse au trésor, blind-test géant... Et plus encore, à découvrir en solo, en famille ou entre amis. C'est parti pour L'été à Fontaine !

Un programme à la semaine

LES MARDIS

Les **SOIRS D'ÉTÉ**

À partir de 20h30

Concerts, spectacles et cinéma en plein air, venez profiter des belles soirées d'été ! Pensez à vos chaises, coussins et plaid.

LES JEUDIS

Les **JEUDIS de LA POYA**

De 15h à 18h
→ PARC DE LA POYA

Un rendez-vous incontournable de l'été ! Découvertes, initiations, créations, aventures... La recette pour s'amuser et se faire plaisir !

LES MERCREDIS

Les **MERCREDIS dans LES QUARTIERS**

De 17h30 à 19h30

L'équipe de l'Été à Fontaine vient à votre rencontre chaque mercredi ! Au programme : jeux, ateliers créatifs, défis sportifs, activités bien-être et musicales...

LES VENDREDIS

TOUS à L'EAU !

De 10h à 12h
→ CENTRE NAUTIQUE

Rafraîchissement assuré au centre nautique Lino Refuggi ! De la pataugeoire au bassin, il n'y a qu'un bain : jeux et animations aquatiques pour tous !

Pour les participants aux animations : une entrée achetée, une entrée offerte.



L'ÉTÉ À FONTAINE : 7 SEMAINES D'ANIMATIONS !

En famille, en solo ou entre amis, du 9 juillet au 20 août, retrouvez les équipes de L'été à Fontaine pour de folles aventures !

Semaine du 8 > 13 juillet

Mardi 9 juillet

Les soirs d'été

Pool Party ! Animée par DJ Janis

→ Centre nautique Lino Réfuggi de 18h à 21h

Mercredi 10 juillet

Les mercredis dans les quartiers !

Sport et Bien-être

Qi Gong, volley, parcours motricité, défi sportif et taxi rosalie

→ Parc Karl Marx de 17h30 à 19h30

Jeudi 11 juillet

Les jeudis de La Poya

Chasse au trésor !

→ Parc de la Poya de 15h à 18h

Vendredi 12 juillet

Tous à l'eau !

Pateau'jeux et chasse au trésor

→ Centre nautique Lino Réfuggi de 10h à 12h
Bonnet de bain obligatoire

Samedi 13 juillet

Fête nationale

Châteaux gonflables, DJ...

Buvette et petite restauration sur place

→ Parc de La Poya à partir de 18h

Feu d'artifice à 22h30

Bal populaire de 22h à 1h

Semaine du 15 > 20 juillet

Mardi 16 juillet

Les soirs d'été

Plastic Boum Boum

50 minutes de concert/spectacle, teinté de clowneries, par 2 musiciens aussi virtuoses que loufoques

→ Place des Écrins à 20h30

Mercredi 17 juillet

Les mercredis dans les quartiers !

Roule ma poule

Mini-golf, circuit tricycle, jeux en bois, roue de la santé et taxi rosalie

→ Place du marché Marcel Cachin de 17h30 à 19h30

Jeudi 18 juillet

Les jeudis de La Poya

Espace jeux, lecture, création de marionnettes, Mario Kart, initiation Krav Maga et découverte du yoga

→ Parc de la Poya de 15h à 18h

Vendredi 19 juillet

Tous à l'eau !

Pateau'jeux et Biaquathlon

→ Centre nautique Lino Réfuggi de 10h à 12h
Bonnet de bain obligatoire



Mardi 9 juillet Les soirs d'été

18h > 21h - Centre nautique Lino Réfuggi

En ouverture de L'été à Fontaine, la Ville vous invite à une grande Pool party ! Ambiance garantie : musique, jeux gonflables, buvette... Une soirée gratuite, ouverte à tous les Fontainois, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les enfants de - 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Inscription conseillée au 38 Bis, à l'espace 3 POM' ou dans les maisons des habitants George Sand et Romain Rolland



Parole d'élue

"Comme chaque année la Ville propose de nombreuses animations dans différents quartiers et parcs de la commune.

Les Fontainois, petits et grands, pourront profiter d'activités gratuites, variées et ludiques permettant de créer du lien et d'aller à la découverte de nouvelles expériences. Un bel été en perspective !"

Mairie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse

ÉTÉ À FONTAINE ♦

Zoom sur...



La piscine !

Le stade nautique prend ses aises et élargit ses horaires pendant l'été !

Sur la période des vacances scolaires, du mardi 9 juillet jusqu'au dimanche 25 août, le centre nautique est ouvert du mardi au dimanche, 6 jours sur 7, de 10h à 19h. Lors de la Pool-party du lancement de l'été, le mardi 9 juillet, l'ouverture au public sera restreinte de 12h à 17h, avec une ouverture nocturne sur inscription de 18h à 21h.

De plus, les vendredis 12, 19, 26 juillet et 2 et 9 août, l'ouverture au public sera restreinte de 12h à 19h, l'accès de 10h à 12h étant réservé aux animations de L'été à Fontaine.

Comme tout l'année, les tarifs restent identiques et le bonnet de bain est obligatoire.

Le centre nautique est accessible aux personnes à mobilité réduite.

 **Tarifs et infos**
ville-fontaine.fr



Programme complet de L'été à Fontaine
sur **ville-fontaine.fr**
et dans les lieux
et équipements publics.

Semaine du 22 > 27 juillet

Mardi 23 juillet

Les soirs d'été

Ratatouille - film d'animation
→ **Parc Pierre Villon à 21h30**

Pensez à vos chaises, coussins et plaids !

Mercredi 24 juillet

Les mercredis dans les quartiers !

Feel the rythm !

Atelier sonore, blind-test géant, création de tambour à main, taxi rosalie

→ **Place de la commune de Paris**
(Quartier Bastille devant le Vival)
de 17h30 à 19h30

Jeudi 25 juillet

Les jeudis de La Poya

Espace jeux, lecture, initiation danse africaine

→ **Parc de La Poya de 15h à 18h**

Vendredi 26 juillet

Tous à l'eau !

Pateau'jeux et animation « À l'abordage »

→ **Centre nautique Lino Refuggi de 10h à 12h**
Bonnet de bain obligatoire

Semaine du 29 juillet > 3 août

Mardi 30 juillet

Les soirs d'été

Nos jours heureux - film famille

→ **Square Pierre Fugain à 21h15**

Pensez à vos chaises, coussins et plaids

Mercredi 31 juillet

Les mercredis dans les quartiers !

Sciences et malice

Ateliers la vie de la graine

Plantation et décoration d'un personnage, de la terre à l'assiette, taxi rosalie

→ **Square Gisèle Halimi de 17h30 à 19h30**
(à côté de la place Louis Maisonnat)

Jeudi 1^{er} août

Les jeudis de La Poya

Espace jeux, lecture, bonhomme articulé, twister, just dance, réparation de vélo

→ **Parc de La Poya de 15h à 18h**

Vendredi 2 août

Tous à l'eau !

Pateau'jeux et waterpolo

→ **Centre nautique Lino Refuggi de 10h à 12h**
Bonnet de bain obligatoire

Semaine du 5 > 10 août

Mardi 6 août

Les soirs d'été

Kung Fu Panda - film d'animation

→ **Square des Floralies à 21h**

Pensez à vos chaises, coussins et plaids !

Mercredi 7 août

Les mercredis dans les quartiers !

Tu tires ou tu pointes ?

Tournois de pétanque, détanque et molkky, bar à eau et sirop, taxi rosalie

→ **Quartier les Floralies de 17h30 à 19h30**
(devant la salle Marguerite Tavel)

Jeudi 8 août

Les jeudis de La Poya

Espace jeux, lecture, coloriages géants, jeux sportifs, slack line, aviron

16h : concert Notes en Bulles

→ **Parc de la Poya de 15h à 18h**

Vendredi 9 août

Tous à l'eau !

Pateau'jeux et aquathlon

→ **Centre nautique Lino Refuggi de 10h à 12h**
Bonnet de bain obligatoire

Période du 12 > 20 août

Mardi 13 août

Les soirs d'été

Retour vers le futur - film grand public

→ **Parc de La Poya à 21h**

Mercredi 14 août

Exceptionnel : mercredi de clôture !

Les Jeux Olympiques... déjantés !

Des ateliers hilarants pour tous !

→ **Parc de La Poya de 15h à 18h**

Mardi 20 août

Les soirs d'été



LAMUZGUEULE

Véritable tornade d'énergie, LMGZ retourne tout sur son passage !

Exceptionnel : concert de clôture !

→ **Parvis de l'Hôtel de ville à 20h30**

Buvette et petite restauration sur place

Mardi 11 juin (+ 18 et 25 juin)

Animations hors les murs

Fitness, pétanque, origamis, papote autour de l'actualité...

→ Parc Jean Moulin de 16h30 à 19h

Vendredi 14 juin

Soirée jeux

Pour les familles

→ Espace 3 POM' de 18h à 20h

Vendredi 14 juin (+ 21 et 28 juin)

Animations hors les murs

Fitness, pétanque, origamis, papote autour de l'actualité...

→ Square des Floralies de 16h30 à 19h

Vendredi 14 juin (+ 15 juin)

Père et manque !

Cie Les Chats-Garous

→ La Guinguette à 20h30

Samedi 15 juin

Préinscription pour les 4 sorties familles de juillet / août

→ Maison des habitants George Sand de 10h à 12h

Dimanche 16 juin

Père et manque !

Cie Les Chats-Garous

→ La Guinguette à 18h

Mardi 18 juin

Repair café

→ Maison des habitants Georges de 14h à 18h

Tarif : 4 €

Fontaine entre en jeux

Soirée spéciale Jeux Olympiques

→ Parvis de l'Hôtel de ville de 17h à 20h

Jeudi 20 juin

Soirée papote

Le travail à Fontaine, c'était quoi ?

→ Maison des habitants George Sand de 18h à 20h

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Vendredi 21 juin

Apéro lecture

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Fête de la musique

→ Dans plusieurs lieux de la Ville de 17h à minuit

Programme complet p. 9

Samedi 22 juin

Atelier d'arts plastiques

Thème : découverte de la gravure

Animé par Sarah Battaglia

→ Le VOG de 15h à 17h

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Samedi 22 juin (+ 23 juin à 17h)

Les Zhumains

Écrit et mis en scène par Vaik-lan Langloys

→ La Guinguette à 20h30

Mercredi 26 juin

Fitness géant

Venez participer à un fitness géant adapté à tous les niveaux.

→ Parvis de l'Hôtel de ville de 12h30 à 13h30

Renseignements : service égalité, citoyenneté - 04 76 28 76 28

Samedi 29 juin

Fête de quartier Alpes-Mail Cachin

Animations, restauration, spectacle familial soirée musicale

→ Parc Jean Moulin de 16h à 22h

Atelier d'arts plastiques

Thème : quels sont nos liens à la nature ?

Animé par Aïda Diop

→ Le VOG de 15h à 17h

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Dimanche 30 juin

Repas dansant de fin de saison

Organisé par le Thé dansant de Fontaine

→ Salle Edmond Vigne à partir de 11h30

Sur inscription au : 06 63 41 47 07

Tarifs : 35 € à 45 €

Du 1^{er} au 31 juillet

Exposition Bordez les avirons, cap sur les JO !

→ Médiathèque Paul Éluard

Tous les samedis de juillet

Parlons bouquins !

→ Square Jean Jaurès à 10h

Mardi 2 juillet

Apéro bénévoles

Venez proposer des projets et donner de votre temps pour l'année à venir !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 20h

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Don de sang

Avec la Goutte de sang fontainoise

→ Salle Edmond Vigne de 16h30 à 19h

Mercredis 10, 17 et 24 juillet

Atelier robotique

→ Médiathèque Paul Éluard à 14h

Samedi 12 juillet

Restitution des ateliers autour l'artiste Kusama

Réalisé par les enfants de la crèche Léa Blain, dans le cadre du projet Ça bulle à Léa Blain

→ Le VOG à 16h

Les rendez-vous de la rentrée

Samedi 7 septembre

Forum des associations

→ Parc de La Poya de 10h à 16h

Samedi 21 septembre

Fête médiévale

→ Parc Karl Marx

Bibliobraderie

→ Médiathèque Paul Éluard de 10h à 14h

Jeudi 26 septembre

Souad Massi (folk/rock)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Ecoles : Stop aux mensonges

Ces dernières semaines, des tracts ont circulé pointant les prévisions de fermetures de classes. Ils ont immédiatement été instrumentalisés par certains de nos opposants. Ils ont la mémoire courte. En 2023 le taux moyen d'élèves par classe dans les écoles de Fontaine est de 18,61 élèves. Il était de 22,55 en 2016. Qu'on fait ceux qui étaient à la tête de la municipalité en 2016 et qui manifestent aujourd'hui en parlant de classes surchargées ?

Bien sûr, offrir à nos enfants les meilleures conditions pour étudier est une priorité. En 6 ans, nous aurons investi 8 millions de plus que ce qui a été fait en 20 ans. Malheureusement, la baisse de la démographie scolaire est constatée à Fontaine comme partout en Isère depuis 10 ans. Si le nombre de classe a été maintenu et parfois augmenté dans certains établissements, c'est uniquement sous l'effet du dédoublement des classes de grandes section, CP et CE1 décidé par le Gouvernement à partir de 2017.

Notre municipalité reste vigilante. Les mesures de carte scolaire sont étudiées à la loupe. Nous veillons à ce que les spécificités soient prises en compte comme l'existence d'une unité spécialisée pour enfant en situation de handicap à l'école Paul Langevin ou la situation de l'école Marguerite Tavel en quartier prioritaire. Nous avons réussi à maintenir le plus longtemps possible des classes ouvertes malgré la baisse constante des effectifs. Le rapport de confiance que nous avons su instaurer avec l'Éducation Nationale a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Paul Langevin. Nous privilégions la voie du dialogue avec l'Éducation Nationale plutôt qu'une opposition stérile au détriment des élèves. Cela porte ses fruits. A la rentrée, le nombre d'élèves par classe restera peu élevé à Fontaine, aucune ne dépassera les 25 élèves. Inutile d'agiter les peurs pour masquer les errements du passé ou pour créer des polémiques politiciennes au lieu d'agir ensemble pour le bien être de nos écoliers.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Mémoire sélective !

Ainsi, le Maire et son équipe ne trouvent en ce printemps, rien de plus d'urgent que de débaptiser le parc Karl Marx. Mais non, juré, il ne s'agit pas d'une décision politique ! M. Thoviste, en Conseil Municipal, s'est même fendu d'un hommage au grand penseur allemand.

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai et à chaque fois, une nouvelle argutie est trouvée. Les Fontainois ont déjà perdu l'école Danielle Casanova, résistante, ce qui dément l'argument de la Féminisation. Le nom de Louis Maisonnat a lui aussi été effacé du square derrière la place.

L'équipe s'apprête - enfin, s'ils finissent par parvenir à la reconstruire - à débaptiser également l'école Robespierre. Le Gymnase Marcel Cachin a lui-aussi bénéficié d'un « lifting » et le pauvre Komarov, premier cosmonaute décédé en mission spatiale et qui avait l'honneur d'un petit square, a été le premier à subir les foudres vengeresses du Maire.

Au delà des simples noms « communistes », ce sont tous les symboles révolutionnaires et progressistes qui sont dans le viseur.

Cette volonté de piétiner la mémoire de notre ville s'est particulièrement illustrée en ce mois de mai avec le rabougrissement éhonté des commémorations de la seconde guerre mondiale. Exit les hommages à Paul Vallier, Jean Bocq, Polotti et Lenoir, tous tombés à Fontaine pour la liberté et les jours heureux. La cérémonie du 8 mai, elle-même, est réduite à sa plus simple expression. En lien avec les associations d'anciens résistants, nous faisons notre possible pour perpétuer la mémoire de ces héros.

Le 17 mai, avec l'ANACR, nous avons, comme chaque année, commémoré les quatre-vingt ans de l'assassinat, rue Jean Jaurès des deux résistants communistes, étrangers, et nos frères pourtant, Marco Lipszyc, « Commandant Lenoir » et Antoine Polotti, « Georges ».

Le Maire entendra-t-il les protestations citoyennes ou le parc Karl Marx perdra-il son nom pour accueillir une coûteuse « fête médiévale », en rien représentative de notre histoire locale ?

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

PAS ASSEZ DE PLACE AU CIMETIÈRE

Si la mort fait partie de la vie, perdre un.e proche est toujours très douloureux. Parce que tout devient compliqué dans ces moments-là, nous pensons qu'agir pour faciliter les procédures administratives correspondantes et ainsi adoucir le quotidien des familles endeuillées fait aussi partie des missions d'une commune. Nos fontainois.es méritent qu'on les accompagne sur ce chemin difficile. Bon nombre de nos habitant.e.s sont très attachés à leur ville et souhaitent y être enterrés. Encore faut-il pour cela que la commune ait anticipé la place nécessaire à des concessions supplémentaires, liées à l'accroissement de la population locale. Les parcelles de nos cimetières sont aujourd'hui trop réduites, c'est une réalité. Comme tout foncier communal de l'agglomération grenobloise, cela devient très tendu. Le cimetière de l'Argentière n'a désormais plus de concession disponible et celui de La Poya sera bientôt dans la même situation si rien n'est fait. Plusieurs solutions existent pourtant : agrandir ces parcelles en rachetant celles voisines, créer un autre cimetière sur une autre parcelle...le champ des possibles est vaste, si tant est qu'on veuille bien s'attaquer à ce sujet difficile mais essentiel.

Ce n'est pas de tabou pour notre groupe Oser à Fontaine : nous avons d'ailleurs, dès 2020, fait des propositions en ce sens dans notre programme de campagne en proposant notamment de travailler l'aménagement des cimetières de la commune en concertation avec les habitant.e.s.

Ces lieux de recueillement doivent pouvoir concilier accompagnement des familles, respect de la douleur des proches, et aussi développement de la nature et de l'ombre en adéquation avec la réglementation sanitaire en vigueur.

Ces espaces peuvent être accueillants et sereins, sécurisés et agréables. Sachons accompagner nos habitant.e.s sur ce chemin difficile en prévoyant de les accueillir jusqu'au bout sur ce sol fontainois qu'ils aiment tant.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Horaires d'ouverture du mardi 9 juillet jusqu'au
dimanche 25 août inclus
Du mardi au dimanche : 10h-19h
Les vendredis 12, 19 et 26 juillet et 2 et 9 août,
de 10h à 12h : animations de L'été à Fontaine

Plus d'infos et tarifs sur ville-fontaine.fr

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Pollution de l'eau : alerte aux propriétaires de puits privés

Certains Fontainois disposent de puits privés dans leur jardins. Ces puits utilisent une eau issue d'une nappe phréatique non traitée et non utilisée pour l'eau potable. Une récente étude de la Métropole a montré que cette nappe est touchée par des produits chimiques. Il est vivement recommandé de ne pas utiliser cette eau. Nous invitons les propriétaires de puits à se signaler auprès de la Mairie.

L'eau distribuée pour l'eau potable est en revanche de très bonne qualité et ne présente pas de risque sanitaire. Cette information a été confirmée par l'ARS.

Prévention canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS

Dans le cadre de la campagne de prévention de la canicule, la Ville recense les personnes vulnérables afin de pouvoir les contacter en cas d'alerte. Les Fontainois de 60 ans et plus reconnus inaptes au travail, les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap, isolées et vivant à leur domicile sont invitées à s'inscrire sur un registre auprès du CCAS.

Plus d'infos CCAS

32 bis rue de la Liberté
plancanicule@ville-fontaine.fr
04 76 28 75 03



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN



HOTEL DE VILLE : 17H-00H
PLACE LOUIS MAISONNAT : 18H-20H